

En ligne tous les mercredis

08 juillet 2015

LA VIE ECONOMIQUE

- [Référendum en Grèce : "Coup de tonnerre dans l'Europe de l'austérité"](#)
- [Macron s'empare de la question du marché du travail](#)
- [Loi Macron, industrie du futur, baisse du coût du travail... qu'en pensent les chefs d'entreprises ?](#)
- [Un milliard d'euros pour l'investissement des PME](#)
- [L'investissement vient enfin soutenir la reprise française](#)
- [Avec 1,2 % de croissance en 2015, l'Insee conforte le gouvernement](#)
- [Le chômage augmente, le gouvernement s'accroche à l'espoir](#)
- [Le nombre de chômeurs devrait diminuer à partir de cet été](#)
- [Le déficit de l'État se réduit, mais pas le déficit commercial](#)
- [Le tourisme génère plus d'un million d'emplois en France](#)
- [Offres d'emploi des cadres : la santé du marché s'améliore](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [L'Assurance maladie veut faire des économies](#)
- [Les fraudes fiscales et sociales ont \(encore\) progressé en 2014](#)

FISCALITE

- [Le prélèvement à la source sera mis en œuvre en 2018](#)
- [Impôt : 2017 sera une année fiscale blanche, annonce Christian Eckert](#)
- [2017 année fiscale « blanche » : Les réactions des politiques](#)
- [Prélèvement à la source : Hollande tente de rassurer les PME](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [UberPop suspendu en France à partir de 20 heures le 3 juillet 2015](#)
- [Salon du Bourget, la pluie de commandes n'a pas eu lieu pour Airbus et Boeing](#)

- [Distribution : Leclerc condamné à payer 61,3 millions à ses fournisseurs](#)
- [Technip annonce 6 000 suppressions d'emplois dans le monde](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Christian Noyer favorable au maintien du CDD dans "certains cas"](#)
- [Dépenses publiques, austérité, fonctionnaires... Didier Migaud tire la sonnette d'alarme](#)

LIVRES/REVUES DIVERSES

- [Le travail et la loi, par Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Référendum en Grèce : "Coup de tonnerre dans l'Europe de l'austérité"

Le 05/07/15, le peuple grec, appelé à voter par référendum, a dit non à 61,31 % au plan de réforme de l'Union européenne. Un sommet exceptionnel de la zone euro a aussitôt été mis en plan par les pays de la zone euro pour le 07/05/15. Le 06/07/15, le ministre des Finances grec, Yanis Varoufakis, a démissionné. **M. Varoufakis** : « *Peu de temps après l'annonce des résultats du référendum, on m'a informé d'une certaine préférence de certains membres de l'Eurogroupe, et de 'partenaires' associés, (...) pour mon 'absence' des réunions, une idée que le Premier ministre (Alexis Tsipras) a jugé potentiellement utile à l'obtention d'un accord. Pour cette raison je quitte le ministère des Finances aujourd'hui* ». Il a été remplacé par Euclide Tsakalotos

[http://www.lepoint.fr/economie/referendum-en-grece-coup-de-tonnerre-dans-l-europe-de-l-austerite-06-07-2015-1942621_28.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150706](http://www.lepoint.fr/economie/referendum-en-grece-coup-de-tonnerre-dans-l-europe-de-l-austerite-06-07-2015-1942621_28.php?M_BT=77616227272#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150706)

<http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/euclide-tsakalotos-remplace-varoufakis-au-ministere-des-finances-grec-489886.html>

(Sources : www.lepoint.fr du 06/07/2015, AFP, www.latribune.fr du 07/07/2015, Laszlo Perelstein)

● Macron s'empare de la question du marché du travail

Dans un entretien accordé aux Echos, le 17/06/15, **Emmanuel Macron**, ministre de l'Economie, a déclaré vouloir poursuivre les réformes du marché du travail. **M. Macron** : « *Nous devons continuer à réformer en profondeur le marché du travail* ». Interrogé sur le livre de Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen (voir notre rubrique livre, en fin de numéro), qui estiment que la législation du travail est trop complexe en France et avancent une série de principes devant servir de fondement et rendre au contrat de travail "clarté et crédibilité", **M. Macron** a répondu : « *Leur proposition alimentera la réflexion que mène Jean-Denis Combrexelle [chargé de mission sur la place de la négociation collective dans le droit du travail, Ndr]. Elle ne consiste pas à réduire les droits* ». **M. Macron** avait reçu auparavant, juste avant l'ouverture du troisième sommet de l'attractivité, une vingtaine de grands patrons venus du monde entier (Samsung, Siemens, Intel, Barilla, en autres) et leur avait assuré, d'après Challenges, que l'Hexagone allait « *introduire à la fois de la "flexibilité" et de la "sécurité" dans le cadre d'une prochaine réforme du marché du travail* ».

[http://www.challenges.fr/france/20150617.CHA6983/macron-s-empare-de-la-question-du-marche-du-travail.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150617_NLCHAACU10H- -macron-s-empare-de-la-question-du-marche-du-travail#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150617](http://www.challenges.fr/france/20150617.CHA6983/macron-s-empare-de-la-question-du-marche-du-travail.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150617_NLCHAACU10H- -macron-s-empare-de-la-question-du-marche-du-travail#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150617)

(Source : www.challenges.fr du 17/06/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Loi Macron, industrie du futur, baisse du coût du travail... qu'en pensent les chefs d'entreprises ?

Interrogés dans le cadre de "La grande consultation" par Opinion Way, pour CCI France/La Tribune/Europe 1, les chefs d'entreprise ont plutôt le moral, même si l'action du gouvernement les laissent dubitatifs. Ils sont 74 % à estimer que la loi Macron manque de cohérence et de logique ; 30 % pensent que la loi va dans le bon sens ; 20 % qu'elle favorisera un retour de la croissance ; 12 % qu'elle simplifiera le quotidien des chefs d'entreprise. 11 % déclarent qu'elle répond à leurs attentes, 11 % qu'elle aura un impact sur la croissance pour leur entreprise. Concernant le plan pour l'industrie du futur, que M. Macron a présenté en mai, ils ne sont que 15 % à avoir été séduits. **Les aspirations des chefs d'entreprise ?** Concernant les leviers de la croissance : pour 31 % d'entre eux, il faut favoriser la montée en puissance des salariés ; pour 29 %, il faut créer une incitation fiscale en faveur du temps passé pour mener des projets innovants ; pour 24 % il faut favoriser les conditions de reprise d'une entreprise ; pour 23 % il faut mieux accompagner les changements de modèles économiques ; pour 22 % il faut donner la capacité aux entreprises de se doter de fonds propres. **Comment développer l'entrepreneuriat ?** 76 % des chefs d'entreprise interrogés demandent une nouvelle baisse des charges, 47 % un assouplissement des normes, 28 % un filet de sécurité de type chômage en cas d'échec, 26 % un accompagnement pour acquérir les bonnes pratiques de gestion à leurs débuts.

Malgré tout, nous l'avons vu, leur moral est plutôt bon. 58 % sont confiants pour les douze prochains mois ; 6 % sont même très confiants. Plus l'entreprise est importante, plus l'optimisme est de rigueur : 59 % des dirigeants d'entreprises de 200 salariés et plus se disent confiants, alors qu'ils ne sont plus que 32 % dans les entreprises sans salarié. Cet optimisme n'entraîne toutefois pas d'une reprise des embauches. Seuls 8 % des chefs d'entreprise interrogés prévoient des embauches au cours des douze prochains mois. Et ils sont 6 % à anticiper des suppressions de postes. **La Tribune** : « *Malgré les signes de reprise, c'est bel et bien à une croissance sans emploi qu'il faut se préparer* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/loi-macron-industrie-du-futur-baisse-du-cout-du-travail-qu-en-pensent-les-chefs-d-entreprises-487432.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150629](http://www.latribune.fr/economie/france/loi-macron-industrie-du-futur-baisse-du-cout-du-travail-qu-en-pensent-les-chefs-d-entreprises-487432.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150629)

(Source : www.latribune.fr du 29/06/2015, Fabien Piliu)

● Un milliard d'euros pour l'investissement des PME

Le 16/06/15, l'Afer (association française d'épargne et de retraite) et l'assureur Aviva ont indiqué qu'ils allaient, en 2015, orienter une partie des fonds (un milliard d'euros) de leur contrat assurance-vie vers le financement de l'investissement dans les PME et ETI. **Gérard Bekerman**, président de l'Afer : « *L'Afer s'engage pour un milliard d'euros dans le financement des PME et des ETI, cotées ou non cotées, c'est-à-dire dans le financement de l'économie réelle. Notre souhait est de donner à l'assurance-vie une mission de service public* ». L'argent pourra être investi sous deux formes : **01)**- en fonds propres ; **02)**- sous forme de prêts. **Nicolas Schimel**, directeur général d'Aviva France : « *La durée de vie moyenne d'un contrat Afer est de 17 ans, cela permet de se projeter dans l'avenir et nous pouvons financer des PME et des ETI dans des proportions importantes* ». **La Tribune** : « *L'épargnant peut, de son côté, espérer des rendements attractifs, dans une période de taux d'intérêt bas* ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/un-milliard-d-euros-pour-l-investissement-des-pme-484811.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150617](http://www.latribune.fr/economie/france/un-milliard-d-euros-pour-l-investissement-des-pme-484811.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150617)

(Source : www.latribune.fr du 17/06/2015, avec AFP et Reuters)

● L'investissement vient enfin soutenir la reprise française

D'après l'Insee, dans sa note de conjoncture publiée le 18/06/15, le second trimestre 2015 devrait voir un envol de l'investissement des entreprises françaises. **Laurent Clavel**, chef de la division synthèse conjoncturelle de l'Insee : « *De nombreux facteurs sont favorables à ce redémarrage : les conditions de demande interne, et externe [liées à la reprise dans la zone euro] sont plus positives. Le taux de marge des entreprises devrait augmenter, grâce aux effets combinés du crédit d'impôt compétitivité emploi [CICE], du pacte de responsabilité et à la baisse du prix du pétrole. Enfin, les conditions de financement se sont encore assouplies [en raison de la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne, qui facilite l'accès au crédit]* ». Si l'investissement des entreprises ne devrait croître que de 0,3 % au deuxième trimestre, car leurs capacités de production sont « *encore peu intensément utilisées* », le second semestre devrait être plus positif, à + 0,6 %, puis + 0,8 %. Les marges des entreprises, elles, devraient culminer à 31,3 % au deuxième trimestre 2015, contre 29,7 % au dernier trimestre 2014. **Vladimir Passeron**, chef du département de la conjoncture à l'Insee : « *L'investissement des entreprises devrait prendre le relais de la consommation au second semestre, car un certain nombre de freins se sont levés* ».

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/06/18/l-investissement-vient-enfin-soutenir-la-reprise-francaise_4657542_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 18/06/2015, Audrey Tonnelier)

[Retour au sommaire](#)

● Avec 1,2 % de croissance en 2015, l'Insee conforte le gouvernement

Le 18/06/15, toujours dans sa note de conjoncture, l'Insee s'avère plus optimiste que le gouvernement, en attendant une progression de 1,2 % de l'activité économique hexagonale en 2015 (contre 1 % pour Bercy). Les raisons avancées par l'Insee ? Les faibles cours du pétrole et de l'euro. Niveau emplois, même si la France devrait créer, fin 2015, 114 000 emplois supplémentaires par rapport à 2014, le chômage devrait se stabiliser à 10,4 % de la

population active à la fin de l'année (contre 10,3 % au premier trimestre). Les prévisions d'emplois, par secteur. Le secteur non marchand devrait être à la pointe des créations d'emplois (+ 53 000, dont 24 000 contrats aidés). Le secteur marchand, lui, devrait créer 41 000 emplois. Le reste proviendrait de l'emploi non salarié. L'Insee note enfin que le pouvoir d'achat des ménages devrait augmenter de 1,9 % en 2015 (sa plus forte progression depuis 2007). Les causes de cette hausse : le ralentissement des impôts et la croissance des revenus de la propriété, notamment des dividendes. Une inconnue cependant : la situation grecque et l'avenir de la zone euro, qui pourrait venir perturber ces prévisions.

[http://www.liberation.fr/economie/2015/06/18/avec-12-de-croissance-en-2015-l-insee-conforte-le-gouvernement-1332609?xtor=EPR-](http://www.liberation.fr/economie/2015/06/18/avec-12-de-croissance-en-2015-l-insee-conforte-le-gouvernement-1332609?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot)

[450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot](http://www.liberation.fr/economie/2015/06/18/avec-12-de-croissance-en-2015-l-insee-conforte-le-gouvernement-1332609?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot)

(Source : www.liberation.fr du 18/06/2015, Luc Peillon)

● Le chômage augmente, le gouvernement s'accroche à l'espoir

Le 24/06/15, Pôle Emploi a publié les chiffres du chômage pour mai 2015. Toutes catégories confondues, à fin mai, étaient inscrits au chômage 5,4 millions de demandeurs d'emploi (+ 1,3 % par rapport à avril). En catégorie A (sans aucune activité), le nombre de demandeurs d'emploi est de 3,5 millions (+ 0,5 % par rapport à avril). Pour expliquer la hausse générale des chômeurs en France, le ministère du Travail argue d'un « événement inhabituel » : face à un défaut très important de réactualisation, Pôle Emploi a relancé les chômeurs, et les retardataires « se sont actualisés en nombre ». **Le ministère de l'Emploi** : « La donnée statistique des demandeurs d'emplois en fin de mois est non comparable aux mois précédents et donc non interprétable ». **Challenges** : « Reste que la tendance générale ne change pas ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150624.CHA7276/le-chomage-augmente-le-gouvernement-s-accroche-a-l-espoir.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-](http://www.challenges.fr/economie/20150624.CHA7276/le-chomage-augmente-le-gouvernement-s-accroche-a-l-espoir.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150625_NLCHAACU10H-_-le-chomage-augmente-le-gouvernement-s-accroche-a-l-espoir#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150625)

[20150625_NLCHAACU10H-_-le-chomage-augmente-le-gouvernement-s-accroche-a-l-espoir#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150625](http://www.challenges.fr/economie/20150624.CHA7276/le-chomage-augmente-le-gouvernement-s-accroche-a-l-espoir#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150625)

→ Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle Emploi en mai 2015 (20 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-BIM56.pdf>

(Sources : www.challenges.fr du 24/06/2015, Léa Lejeune, <http://travail-emploi.gouv.fr>)

● Le nombre de chômeurs devrait diminuer à partir de cet été

Le 16/06/15, l'Unédic a indiqué que le nombre de demandeurs d'emploi devrait baisser à partir « du milieu de l'année 2015 ». L'organisme prévoit qu'à la fin 2015, Pôle Emploi devrait recenser 12 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, alors qu'en janvier 2015 il prévoyait l'arrivée de 104 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en 2015. Pour 2016, l'Unédic table sur le départ de 90 000 personnes des listes des demandeurs d'emploi. Ces prévisions se fondent sur une perspective de croissance de 1,1 % en 2015 et de 1,6 % en 2016. Une reprise qui se traduirait néanmoins par une augmentation des demandeurs d'emploi exerçant une activité (CDD, intérim, temps partiel). En 2015, le nombre de ces derniers devrait augmenter de 134 000 personnes ; en 2016 il devrait être de 38 000 personnes supplémentaires. **L'Unédic** : « Le retour de la croissance s'accompagne dans un premier temps de contrats courts ». **L'Usine Nouvelle** : « En conséquence, le nombre total de demandeurs d'emploi indemnisés par l'assurance chômage devrait continuer d'augmenter, creusant encore la dette du régime. Le déficit s'élèverait à 4,6 milliards d'euros en 2015, puis 3,5 milliards en 2016. La dette culminerait ainsi à 29,4 milliards fin 2016, après 25,9 fin 2015 ».

<http://www.usinenouvelle.com/editorial/le-nombre-de-chomeurs-devrait-diminuer-a-partir-de-cet-ete.N336433>

(Source : www.usinenouvelle.com du 17/06/2015, Julien Bonnet)

[Retour au sommaire](#)

● Le déficit de l'État se réduit, mais pas le déficit commercial

Le 07/07/15, le ministère des Finances a indiqué que le déficit de l'Etat avait légèrement baissé, à - 63,9 milliards d'euros fin mai (contre - 64,3 milliards d'euros à la même date en 2014). **La raison de cette baisse ?** La « baisse des dépenses », dépenses qui, à 165,5 milliards d'euros fin mai, sont en baisse de 1,2 milliard d'euros sur un an. Les recettes,

à 123,2 milliards d'euros fin mai, sont aussi en baisse de 800 millions sur un an. Les recettes fiscales, elles, ont décroché de 1,9 milliard d'euros sur un an. Une évolution que le ministère des Finances a cependant qualifiée de « *peu significative* », pour des raisons de calendrier.

Challenges : « *La baisse la plus forte est celle du revenu de l'impôt sur les sociétés, de 47,8 % sur un an. C'est un effet du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, pour lequel le traitement des demandes des entreprises a été "accélééré", prévient le ministère* ». A 4 milliards d'euros, le déficit commercial s'est creusé de 700 millions d'euros en mai.

Pourquoi ? Les Douanes : « *Sous l'effet notamment d'une hausse des approvisionnements en matériels de transport et en téléphonie. [...] Les exportations ont reculé de 0,6 %, tandis que les importations ont progressé de 1,2 %* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150707.CHA7667/le-deficit-de-l-etat-se-reduit-mais-pas-le-deficit-commercial.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150707_NLCHAUCTU10H- -le-deficit-de-l-etat-se-reduit-mais-pas-le-deficit-commercial#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150707](http://www.challenges.fr/economie/20150707.CHA7667/le-deficit-de-l-etat-se-reduit-mais-pas-le-deficit-commercial.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150707_NLCHAUCTU10H- -le-deficit-de-l-etat-se-reduit-mais-pas-le-deficit-commercial#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150707)

(Source : www.challenges.fr du 07/07/2015, avec AFP)

● Le tourisme génère plus d'un million d'emplois en France

La dernière étude de l'Insee portant sur le tourisme a révélé qu'en 2011, le secteur avait généré 1,3 million d'emplois en métropole (4 % des emplois globaux de la France). Près d'un million d'emplois sont directement liés à la présence de touristes sur leur lieu de séjour. Le reste regroupe les emplois dédiés aux voyages et à leur préparation (agences de voyage, transports, etc.). Au niveau national, les restaurants-cafés et l'hébergement concentrent 60 % de l'emploi local touristique. Dans l'agglomération parisienne, « *les activités du patrimoine et de la culture sont davantage créatrices d'emplois locaux, tout comme le tourisme d'affaires* ». Mais il reste encore des possibilités de croissance de l'emploi dans le tourisme. La part de l'emploi est en effet « *assez stable et augmente moins vite que le nombre de touristes par rapport à d'autres pays* ».

<http://www.la-croix.com/Culture/Voyages/Le-tourisme-genere-plus-d-un-million-d-emplois-en-France-2015-06-16-1323971?xtor=EPR-9-%5B1300862321%5D>

(Source : www.la-croix.com du 16/06/2015, Michel Waintrop)

● Offres d'emploi des cadres : la santé du marché s'améliore

Le marché des offres d'emplois destinés aux cadres s'améliore. En mai 2015, près de 57 000 offres d'emplois ont été confiées à l'Apec (association pour l'emploi des cadres). A fin mai, sur douze mois, ce sont 726 000 offres d'emplois qui ont été proposées (+ 13 % sur un an). On n'avait pas vu cela depuis 2011. Par métiers : la demande en commercial et marketing (28 % des offres) a baissé de 5 % en mai, « *portant à 11 % la hausse du cumul des offres sur un an* » ; l'informatique (24 % des offres) a progressé de 1 % en mai (un cumul de + 9 % sur un an) ; les études, recherche et développement (13 % des offres) ont progressé de 15 % en mai (un cumul de 9 % sur un an) ; la gestion, finance et administration (12 % des offres) a progressé de 16 % en mai (un cumul de + 31 % sur un an).

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/offres-d-emploi-des-cadres-la-sante-du-marche-s-ameliore-484810.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150617](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/offres-d-emploi-des-cadres-la-sante-du-marche-s-ameliore-484810.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150617)

(Source : www.latribune.fr du 17/06/2015, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● L'Assurance maladie veut faire des économies

Le 02/07/15, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a présenté son plan pour réaliser trois milliards d'euros d'économies en trois ans, dont 715 millions d'euros en 2016. Cinq points clés : **01)**- Favoriser l'accompagnement à domicile des malades, éviter de nouvelles hospitalisations par un meilleur suivi des patients, réduire les séjours à l'hôpital, notamment dans les maternités (l'objectif est de réduire le séjour en maternité de 4,2 jours à 3 jours en 5 ans). Economies attendues : 171 millions d'euros en 2016 (836,4 millions en trois ans) ; **02)**- Limiter les arrêts de travail pour maladie chronique, augmenter les contrôles des arrêts maladie, mettre sur pied une meilleure prévention de la dépression et des troubles musculosquelettiques (les arrêts les plus longs). Economies attendues : 300 millions d'euros sur trois ans ; **03)**- Promouvoir encore plus les génériques. Economies attendues : 38,8

millions d'euros en 2016 ; **04)**- Limiter les transports sanitaires en privilégiant plus de transports assis et moins d'ambulances. Economies attendues : 550 millions sur trois ans ; **05)**- Empêcher les examens inutiles. La Cnam précise qu'en 2013, 3,9 millions d'examen pré-anesthésiques n'étaient « *pas pertinents* ». Economies attendues : 39 millions en 2016 (200 millions sur trois ans).

<http://www.viva.presse.fr/assurance-maladie-veut-faire-des-economies-170984>

(Source : www.viva.presse.fr du 02/07/2015, Anne-Marie Thomazeau)

● **Les fraudes fiscales et sociales ont (encore) progressé en 2014**

Le 23/06/15, le comité national de lutte contre la fraude a publié les chiffres concernant les fraudes fiscale et sociale pour l'année 2014. **La fraude sociale** : l'administration a recouvré 852,6 millions d'euros de redressement. **La fraude fiscale** : l'administration a procédé à des redressements fiscaux de 15,3 milliards d'euros de droits, et récupéré près de 4 milliards d'euros de pénalités. **La fraude sociale en détail** : selon le comité, les redressements effectués par la Sécurité sociale ont augmenté de 34 % par rapport à 2013. Les fraudes concernant les cotisations ou le travail illégal ont atteint 427 millions d'euros (+ 38,5 % par rapport à 2013). Les fraudes aux prestations représentent, elles, 424,96 millions d'euros (+ 29,9 % par rapport à 2013). De son côté, la fraude redressée par Pôle Emploi a atteint 79,7 millions d'euros (+ 36 % par rapport à 2013).

[http://www.challenges.fr/economie/20150623.CHA7214/les-fraudes-fiscales-et-sociales-ont-encore-progresse-en-2014.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150623_NLCHA ACTU10H-_-les-fraudes-fiscales-et-sociales-ont-encore-progresse-en-2014#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150623](http://www.challenges.fr/economie/20150623.CHA7214/les-fraudes-fiscales-et-sociales-ont-encore-progresse-en-2014.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150623_NLCHA ACTU10H-_-les-fraudes-fiscales-et-sociales-ont-encore-progresse-en-2014#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150623)

(Source : www.challenges.fr du 23/06/2015, avec AFP)

FISCALITE

● **Le prélèvement à la source sera mis en œuvre en 2018**

Le 17/06/15, le gouvernement a déclaré que le prélèvement de l'impôt à la source allait être mis en œuvre le 01/01/18. Le processus est « *irréversible* ». Cette mesure ne doit pas changer le montant de l'impôt, ni faire disparaître la déclaration annuelle.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Le-prelevement-a-la-source-sera-mis-en-oeuvre-en-2018-2015-06-17-1324718?xtor=EPR-9-%5B1300863124%5D>

(Source : www.la-croix.fr du 17/06/2015, Mathieu Castagnet)

● **Impôt : 2017 sera une année fiscale blanche, annonce Christian Eckert**

Christian Eckert, le secrétaire d'Etat au Budget, a déclaré sur iTELE que 2017 serait une année « *blanche* ». Pour être précis, en 2017, le contribuable règlera son impôt sur le revenu de 2016. En 2018, il sera imposé en temps réel sur ses impôts de 2018. Si l'on en croit les sondages, les Français seraient plutôt favorables à l'idée. Mais les différents acteurs impliqués semblent moins enthousiastes, qu'ils s'agissent du principal syndicat du fisc (Solidaires Finances Publiques), des syndicats de salariés (à qui l'idée de voir les données personnelles des salariés transiter par les patrons ne plaît pas), les employeurs eux-mêmes (qui ne se sentent pas de faire la collecte). A ce stade, **M. Eckert** a précisé qu'il n'était « *pas certain que [la retenue] se fasse par l'employeur* ». **M. Eckert** : « *D'autres pistes sont explorées, [comme la perception par le] système bancaire au moment du versement du salaire* ».

<http://www.20minutes.fr/economie/1633215-20150617-impot-2017-annee-fiscale-blanche-annonce-christian-eckert>

(Source : www.20minutes.fr du 17/06/2015, C.B., avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **2017 année fiscale « blanche » : Les réactions des politiques**

Après la déclaration de M. Eckert exprimant la volonté du gouvernement de faire de 2017 une année fiscale blanche, Eric Woerth (Les Républicains) et François Bayrou (MoDem) ont réagi.

→ **M. Woerth** : « *[Je demande au gouvernement de] ne pas faire l'année fiscale blanche en 2017. [Il] ne faut pas confondre les intérêts politiques pour 2017 et une réforme budgétaire. [M. Hollande est] plus politicien que fiscaliste. [...] C'est une très mauvaise année pour faire ça. [...] La ficelle politique est un peu grosse* ». Sur le fond, M. Woerth a toutefois déclaré

« ne pas être opposé [à l'impôt à la source]. C'est une bonne idée, une idée ancienne [qui] a plus d'avantages que d'inconvénients ».

→ **M. Bayrou** : « [L'année fiscale blanche en 2017 est] une blague. [La déclaration de M. Eckert est] une tromperie [qui] n'aura aucune incidence sauf pour un tout petit nombre de gens. [...] Le gouvernement veut faire passer l'idée qu'il va faire des cadeaux. [...] L'Etat a besoin de cet argent [car] il est aux abois, la France est le pays d'Europe où le déficit est constamment le plus haut, la dette augmente, la situation est critique. [...] Toute annonce qui tend à faire croire qu'on va faire des cadeaux est un leurre ». M. Bayrou a rappelé avoir lui-même formulé depuis 2002 la proposition d'impôts à la source : « C'est une proposition extrêmement exigeante, qui suppose une réorganisation du prélèvement des entreprises si c'est à elles qu'on demande de verser l'impôt ». **20 Minutes** : « Le maire de Pau en a profité pour tacler le gouvernement, "qui annonce la main sur le cœur 2018, pour une époque où il n'est pas - et c'est le moins qu'on puisse dire - sûr d'être là" ».

<http://www.20minutes.fr/politique/1633611-20150617-2017-annee-fiscale-blanche-reactions-politiques>

(Source : www.20minutes.fr du 17/06/2015, R.L., avec AFP)

● Prélèvement à la source : Hollande tente de rassurer les PME

Le 18/06/15, lors du salon Planète PME, le président de la république, **M. Hollande**, a déclaré que le prélèvement de l'impôt à la source avait comme objectif de « simplifier la vie [...] pas [de] compliquer celle des entreprises ». **M. Hollande** a annoncé que le gouvernement allait « prendre le temps nécessaire » : « Je vous assure que vous allez être associés [pour que la réforme] n'ait de conséquences ni sur votre gestion ni sur la relation avec vos employés. [Les salariés n'auront notamment pas] à donner d'infos que les entreprises n'ont pas à connaître. [...] Le secret vaut aussi pour les salariés. C'est pour beaucoup une interrogation, de savoir que leur employeur pourrait tout connaître de leur situation fiscale. [...] Ce qui est important, c'est que le salarié ou l'actif – ça vaut d'ailleurs pour les chefs d'entreprises – puissent savoir, quand ils reçoivent leurs revenus, qu'une part va être enlevée, transférée pour le paiement de son impôt, l'année même où il reçoit son revenu et pas l'année d'après ».

[http://www.lepoint.fr/economie/prelevement-a-la-source-hollande-tente-de-rassurer-les-pme-17-06-2015-1937436_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20150618](http://www.lepoint.fr/economie/prelevement-a-la-source-hollande-tente-de-rassurer-les-pme-17-06-2015-1937436_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20150618)

(Source : www.lepoint.fr du 18/06/2015, AFP)

LA VIE DES ENTREPRISES

● UberPop suspendu en France à partir de 20 heures le 3 juillet 2015

Le 03/07/15, Thibaud Symphal, directeur général d'UberPop France, a déclaré la « suspension » du service controversé, à dater du 03/07/15, 20 heures. M. Symphal a motivé cette décision par la volonté du groupe de protéger les chauffeurs d'UberPop des réactions des taxis, et celle de donner à l'opinion publique une image plus apaisée. **M. Symphal**, dans Le Monde : « Nous souhaitons nous situer dans un esprit d'apaisement, de dialogue avec les pouvoirs publics et montrer que l'on prend nos responsabilités. [...] Sur le fond, nous nous remettons à la décision du Conseil constitutionnel attendue en septembre sur l'article de la loi Thévenoud concernant UberPop ». Le premier ministre, **M. Valls**, s'est également exprimé : « La fermeté [du gouvernement] a payé. C'est une profession qui a besoin de règles, ce n'est pas la loi de la jungle. [...] Notre société a besoin d'autorité et de règles ».

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/021184656077-uberpop-suspendu-en-france-a-partir-de-20-heures-1134265.php#xtor=EPR-8-%5B18 heures%5D-20150703-%5BProv %5D-1413980%402>

(Source : www.lesechos.fr du 03/07/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Salon du Bourget, la pluie de commandes n'a pas eu lieu pour Airbus et Boeing

Le salon du Bourget n'a pas tenu ses promesses concernant les commandes fermes pour Airbus et Boeing. Certes, les deux groupes ont enregistré des protocoles d'accord ou des lettres d'intention, mais peu de commandes réelles. A l'heure où est écrit cet article, les commandes d'Airbus représentent 16 milliards de dollars au prix catalogue, soit moins de la

moitié des bilans des deux avionneurs lors du salon 2013. Airbus fait remarquer que c'est le salon 2013 qui était exceptionnel, tandis que le salon 2015 était un salon normal.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/salon-du-bourget-la-pluie-de-commandes-n-a-pas-eu-lieu-pour-airbus-et-boeing-485148.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150618](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/salon-du-bourget-la-pluie-de-commandes-n-a-pas-eu-lieu-pour-airbus-et-boeing-485148.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150618)

(Source : www.latribune.fr du 18/06/2015, Fabrice Gliszczynski)

● **Distribution : Leclerc condamné à payer 61,3 millions à ses fournisseurs**

Le 04/06/15, Le Figaro a annoncé que la cour d'appel de Paris avait condamné le groupe Leclerc à rembourser à 48 de ses fournisseurs, dont AB Inbev, Bonduelle, Ferrero, Jacquet, United Biscuits, 61,3 millions d'euros abusivement perçus. **Le Figaro** : « Ces sommes correspondent à des remises de fin d'année (RFA) négociées par le Galec [centrale d'achat du groupement Leclerc] avec ses fournisseurs en 2009 et 2010, en échange de contreparties [réalisation d'un certain niveau de chiffre d'affaires...] ». Ce remboursement est assorti, comme le prévoit le Code du commerce, en cas de « pratiques commerciales illégales », d'une amende de 2 millions d'euros. **Le groupe Leclerc** a réagi le jour même : « Cette décision donne au juge la capacité de remettre en cause le prix négocié entre les distributeurs et les industriels. C'est une remise en cause du principe de la négociabilité du prix inscrit dans la loi de modernisation de l'économie de 2008. [...] E. Leclerc prend acte de la décision de la cour d'appel de Paris du 1er juillet 2015, concernant les ristournes de fin d'année négociées par le Galec [...] avec les fournisseurs. [C'est une] remise en cause du principe de la négociabilité du prix inscrit dans la loi de modernisation de l'économie (LME). [C'est] régression vers la tarification de services et les marges arrières, puisque la Cour d'appel considère que toute réduction de prix doit être attachée à une obligation du distributeur qui va au-delà de la vente du produit ». Par conséquent, les centres E. Leclerc « vont déposer un pourvoi en Cassation ».

http://www.lemonde.fr/entreprises/article/2015/07/04/distribution-leclerc-condamne-a-payer-61-3-millions-a-ses-fournisseurs_4670016_1656994.html

(Source : www.lemonde.fr du 04/07/2015, avec AFP)

● **Technip annonce 6 000 suppressions d'emplois dans le monde**

Le 06/07/15, le groupe français d'ingénierie pétrolière Technip a annoncé son intention de réaliser 830 millions d'euros d'économie en 2016 et 2017. Pour cela, il a mis sur pied un plan de restructuration, qui verra la suppression progressive de 6 000 emplois dans le monde (sur un total de 38 000 employés, soit 15 % des effectifs).

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/technip-annonce-6-000-licenciements-d-emplois-dans-le-monde-489988.html#xtor=EPR-2-%5BI-actu-du-jour%5D-20150707>

(Source : www.latribune.fr du 07/07/2015, avec AFP et Reuters)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● **Christian Noyer favorable au maintien du CDD dans "certains cas"**

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, s'est exprimé à l'occasion d'un débat aux rencontres économiques d'Aix-en-Provence. **Sujet ?** Le code du travail et le contrat de travail. **M. Noyer** : « C'est assez tentant de dire : contrat de travail unique, et puis les droits s'acquerront peu à peu, et finalement les gens se retrouveront en douceur dans un CDI, mais plus flexible qu'aujourd'hui. [Mais] je crois que ça ne répond quand même pas à un certain nombre de cas où on a besoin de CDD. [...] Il faut quand même garder au minimum, si on va dans le contrat unique, [des] espèces de contrats temporaires, de contrats de mission en quelque sorte, correspondant à quelque chose de bien identifié et pour une durée à peu près bien identifiée. [Actuellement, on ne peut] avoir un CDD dépassant un certain temps : si vous avez des tâches à accomplir qui durent cinq ans et vous savez qu'au bout de cinq ans, ce sera terminé, vous ne pouvez pas embaucher des gens pour cinq ans. [...] Ou vous ne les embauchez pas et vous allez créer votre activité ailleurs, en dehors de France. En Allemagne vous pouvez le faire, il n'y a pas de problème, vous n'avez pas cette restriction. [Mais] si vous voulez le faire en France : ou vous embauchez des CDI en sachant

par avance que vous devrez les licencier à la fin du travail, à grands frais, ou vous mettez en place plusieurs CDD avec des personnes différentes. [C'est] extraordinairement compliqué ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150705.CHA7615/christian-noyer-favorable-au-maintien-du-cdd-dans-certains-cas.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150706_NLCHAACU10H-_-christian-noyer-favorable-au-maintien-du-cdd-dans-certains-cas#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150706](http://www.challenges.fr/economie/20150705.CHA7615/christian-noyer-favorable-au-maintien-du-cdd-dans-certains-cas.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150706_NLCHAACU10H-_-christian-noyer-favorable-au-maintien-du-cdd-dans-certains-cas#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150706)

(Source : www.challenges.fr du 06/07/2015, avec AFP)

● Dépenses publiques, austérité, fonctionnaires... Didier Migaud tire la sonnette d'alarme

Le 24/06/15, **Didier Migaud**, premier président de la Cour des comptes, s'est exprimé dans le magazine Challenges. **Extraits** : « Le déficit, à 4 % du PIB, s'est légèrement réduit en 2014 (de 0,1 point). C'est mieux que ce qui avait été annoncé en septembre (4,4 %), mais moins bien que l'objectif de la loi de finances initiale (3,6 %). En dépit des efforts réalisés, la France reste dans une situation plus déséquilibrée que la moyenne de l'Union européenne (UE), et sa dette s'alourdit. [...] Jusqu'à présent, l'effort a surtout consisté en une augmentation des prélèvements obligatoires. Il est prévu qu'il porte sur la dépense, avec un objectif plus ambitieux pour 2016 et 2017. [...] Il est possible de stabiliser la dépense sans remettre en cause la qualité des services publics. [...] Depuis 2010, la dépense publique a continué d'augmenter, à un rythme certes ralenti, alors qu'elle a diminué chez nos voisins (hors inflation). Dans d'autres pays (Espagne, Portugal, Grèce...), on peut effectivement parler d'austérité. Il est difficile de qualifier ces situations distinctes avec le même terme ! [...] La politique mise en œuvre depuis 2013 conduit à une augmentation tendancielle des dépenses de personnel de l'État de l'ordre de 700 millions d'euros par an. Or le gouvernement s'est fixé l'objectif d'une progression de seulement 200 millions. [...] L'État peut agir sur le nombre de fonctionnaires, les rémunérations, le temps de travail, la politique d'avancement... C'est à lui de choisir... ou de revoir ses objectifs. [...] L'investissement public (4,5 % du PIB) est plus élevé que chez nos voisins. Mais certains projets ne sont pas pertinents. La Cour l'a montré sur la grande vitesse ferroviaire ou sur des investissements de collectivités territoriales. [...] Un investissement n'est pas vertueux en soi. Son efficacité doit être évaluée dès l'amont et la décision doit en tenir compte, ce qui n'est pas suffisamment le cas. [...] La France comprime trop souvent les dépenses de façon uniforme, sans s'interroger sur les missions de l'État ou examiner leur articulation avec celles des collectivités locales. À la longue, cela a des effets négatifs et affecte le moral des gestionnaires publics. [...] Il faudrait cesser de raisonner uniquement en termes de moyens. En matière d'éducation nationale, par exemple, mettre fin à la dégradation de nos résultats n'est pas qu'une question de crédits, mais surtout d'organisation, de fonctionnement et de répartition des moyens existants. Même chose pour la formation professionnelle (32 milliards d'euros) : ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi sont ceux qui en profitent le moins ! [...] La Cour est une sorte de lanceur d'alerte institutionnel. Ses travaux servent le débat public. Ensuite, ce sont les pouvoirs publics qui décident ».

→ L'intégralité de l'entretien avec M. Migaud, par David Bensoussan, Thierry Fabre, Ghislaine Oyyenheimer :

[http://www.challenges.fr/economie/20150624.CHA7277/depenses-publiques-austerite-fonctionnaires-didier-migaud-tire-la-sonnette-d-alarme.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150625_NLCHAACU10H-_-depenses-publiques-austerite-fonctionnaires-didier-migaud-tire-la-sonnette-d-alarme#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150625](http://www.challenges.fr/economie/20150624.CHA7277/depenses-publiques-austerite-fonctionnaires-didier-migaud-tire-la-sonnette-d-alarme.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20150625_NLCHAACU10H-_-depenses-publiques-austerite-fonctionnaires-didier-migaud-tire-la-sonnette-d-alarme#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150625)

(Source : www.challenges.fr du 24/06/2015, David Bensoussan, Thierry Fabre, Ghislaine Ottenheimer)

[Retour au sommaire](#)

LIVRES/REVUES DIVERSES

● Le travail et la loi, par Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen

→ **Présentation de l'éditeur** : « Depuis quarante ans, la société française souffre d'une grave maladie : le chômage de masse. Ce mal a suscité une déferlante législative à tel point que le droit du travail apparaît aujourd'hui comme une forêt obscure où seuls les spécialistes

peuvent trouver leur voie. Loin de favoriser l'emploi, le Code du travail suscite ainsi un rejet souvent injuste. Il faut réagir. Il n'est pas de domaine de l'Etat de droit qui ne repose sur des principes fondamentaux. C'est à mettre en lumière ces principes, disparus sous l'avalanche des textes, que cet ouvrage est consacré. Sur leur base, il appartiendra aux pouvoirs publics et aux partenaires sociaux de décliner les règles applicables aux relations de travail, selon les branches et les entreprises. Mais rien ne sera fait de durable et d'efficace sinon dans le respect de ces principes. Puisse l'accord se faire sur eux, dans l'intérêt de tous ».

→ **Les auteurs : Robert Badinter** est professeur émérite de l'université Paris I Panthéon Sorbonne et ancien président du Conseil constitutionnel. **Antoine Lyon-Caen** est professeur émérite de l'université Paris Ouest Nanterre et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

→ **Le travail et la loi**, par Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen. Fayard, Essais (80 pages)
<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Robert-Badinter-plaide-pour-une-refonte-complee-du-droit-du-travail-2015-06-17-1324454?xtor=EPR-9-%5B1300862708%5D>

(Source : www.la-croix.com du 17/06/2015, Nathalie Birchem)

Prochain numéro, le 26 août 2015

Le.Crible vous souhaite un bel été

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr